

Nations Unies

Communiqué de presse

Département de l'information • Service des informations • New York

RN/3
28 août 1992

LA SIXIEME CONFERENCE SUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES EXAMINE DES RAPPORTS RELATIFS A L'ENSEIGNEMENT DE LA TOPONYMIE ET AUX SYSTEMES D'ECRITURE

La Sixième Conférence a examiné ce matin une série de rapports relatifs à l'enseignement, la pratique et la coopération internationale en matière de toponymie ainsi qu'aux systèmes d'écriture et aux principes de prononciation.

Les représentants des pays suivants ont présenté des observations : Allemagne, Italie, Pays-Bas, Canada, Chine, Israël, Botswana, Etats-Unis, Irlande, El Salvador, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Norvège, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande et Thaïlande.

La Conférence a procédé à l'élection de M. Naftali Kadmon (Israël) à la Vice-Présidence et de Mme P. M. Opie-Smith (Royaume-Uni) au poste de Rapporteur.

Elle reprendra ses travaux cet après-midi à 15 heures.

(à suivre)

Enseignement, pratique et coopération internationale en matière de toponymie:
assistance technique

Stage de formation à la toponymie

Le document relatif aux innovations du cours de formation à Prétoria sur les fichiers de données toponymiques, les systèmes d'informations géographiques (GIS), la cartographie et la recherche toponymique (WP.31) a été présenté par M. Naftali Kadmon (Israël).

Détails topographiques s'entendant au-delà d'une même souveraineté

Politiques, procédures et coopération

Document d'entente concernant le traitement des noms géographiques transfrontaliers du Canada et des Etats-Unis (1989) (E/CONF.85/L.54).

Ce document présenté par Mme Helen Kerfoot (Canada) aborde successivement la coordination aux fins de la dénomination des éléments géographiques, le changement de nom, la terminologie des génériques et des catégories d'éléments, la mise en oeuvre de l'entente sur les principes et directives et le programme de cartographie de la commission de la frontière internationale.

Le document relatif aux détails topographiques communs à deux pays au moins (WP.47) a été présenté par M. Byung Yong Soh (République de Corée).

Détails sous-marins

Ce point de l'ordre du jour n'ayant fait l'objet d'aucun rapport, a été abordé successivement par deux représentants.

Le représentant de la Norvège a indiqué que les noms des champs sous-marins pétrolifères de son pays sont pour moitié anciens et pour moitié modernes. Il a souligné le faible nombre de noms et a suggéré de les utiliser pour l'exploitation minière des fonds marins.

Le représentant du Royaume-Uni a déploré que les compagnies pétrolières dénomment elles-mêmes sans aucune concertation les plate-formes de forage. Il a indiqué que comme en matière d'exploitation terrestre, il est difficile de s'y opposer. Ces compagnies pétrolières ne respectent pas davantage la règle de la romanisation.

Noms de lieu dans l'Antarctique

Le document établi par le Comité scientifique sur les méthodes de recherches antarctiques applicables aux normes de géographies dans l'Antarctique (SCAR) (WP.38) a été présenté par M. Jorn Sievers (Allemagne).

Le SCAR, organe scientifique et consultatif du Traité sur l'Antarctique a pour objectif de faciliter la détermination des détails géographiques dans l'Antarctique et de proposer des directives pour la désignation future de détails dans l'Antarctique.

(à suivre)

Le document relatif aux programmes du Comité des Etats-Unis sur les noms dans l'Antarctique (WP.10) a été présenté par M. Richard Randall (Etats-Unis).

Systemes d'écriture et principes de prononciation: romanisation

Translitération romanisée du Thaï (W/CONF.85/L.80)

Le document présenté par M. Prasong Chingchai (Thaïlande) indique que l'Institut royal thaï a créé le Comité pour l'amélioration de la romanisation du thaï en raison des contraintes liées à l'informatisation et à la transmission de données, et pour rendre le système en vigueur plus pratique à utiliser.

Le Comité a prôné la mise en place de deux systèmes distincts : le système de translitération romanisée et le système de transcription romanisée. Le présent document ne porte que sur le système de translitération, qui a déjà été adopté comme projet de norme internationale (DIS) par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). La Thaïlande a présenté ce document à la sixième Conférence afin que celle-ci l'examine et l'accepte comme nouveau système pour la transmission informatisée de données à l'échelle internationale.

Modification de la transcription romanisée du thaï (E/CONF.85/L.81)

Ce document a été présenté par M. Prasong Chingchai (Thaïlande).

Il a indiqué que depuis la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques tenue en 1967, le système international de romanisation des noms géographiques thaïlandais, a été appliqué à la carte bilingue officielle de la Thaïlande ainsi qu'à d'autres documents. La transcription des toponymes thaïlandais en lettres latines vise en fait à permettre aux étrangers de prononcer les noms de la manière la plus proche possible de la prononciation thaïlandaise.

Rapport du Convocateur du Groupe de travail sur les systèmes de romanisation (Document de travail No.11)

Ce document présenté par M. Gerd Quinting (Etats-Unis) fait état de plusieurs systèmes: le système grec ELOT 743; le système unique de romanisation pour la Corée, conçu conjointement par la République de Corée et la République démocratique populaire de Corée; le système russe GOST 1983; et le système de translitération proposé pour le thaï.

En outre, le document suggère que les nouveaux Etats indépendants de l'ancienne Union soviétique soient invités à participer à l'avenir aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques.

Romanisation des noms coréens (CP.46)

Ce document a été présenté par le représentant de la République démocratique de Corée.

* *** *